n° 29

Printemps 2011

Bulletin éducation

Editorial

Je suis très heureuse de signer cet éditorial en qualité de directrice de l'Education et des langues, pour la première fois depuis ma prise de fonctions le 1er décembre 2010. Je saisis cette occasion pour me présenter à vous, lecteurs du Bulletin de l'éducation, et esquisser quelques perspectives d'avenir pour la direction.

Comme vous le savez probablement, je ne suis pas une nouvelle venue au sein de la direction ; j'y travaille, en effet, depuis septembre 2002 ; j'y ai occupé, tour à tour, les postes de chef de la Division de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme et de chef du Service de l'éducation scolaire et extrascolaire. J'ai fait office de directrice par intérim du 1er septembre 2009 au 30 novembre 2010.

Je connais donc très bien le fonctionnement de la direction et ses activités. J'ai également une bonne connaissance du Conseil de l'Europe en général, ce qui peut être utile à l'heure d'une réforme comme celle dont l'Organisation fait l'objet. J'ai commencé à travailler au Conseil de l'Europe il y a près de vingt-cinq ans, d'abord à la Division du Patrimoine historique, puis au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe où je m'occupais d'éducation et de culture. J'ai également passé neuf ans à la Direction des droits de l'homme où je me suis attachée à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'à lutter contre la traite des êtres humains et les violences faites aux femmes.

Ma formation est fermement ancrée dans l'éducation. Après avoir étudié à Tours et à Orléans en France, où j'ai obtenu un doctorat de troisième cycle en littérature française, je suis retournée dans mon pays natal, l'Islande, où j'ai enseigné pendant six ans la littérature française à l'université. J'ai beaucoup aimé exercer le métier de professeur pour les responsabilités à assumer, pour la liberté d'enseignement et la recherche, pour la participation à des conseils universitaires et, dernier point mais non le moindre, pour les contacts avec les étudiants.

Occasionnellement, j'ai aussi donné des cours du soir en langues ; cette expérience m'a définitivement convaincue de l'importance des qualités pédagogiques de l'enseignant. Je me souviens d'avoir défendu cette idée dans un article que j'ai écrit pour un magazine destiné aux professeurs de langues en 1984, époque où la polémique faisait rage à propos de la primauté du matériel et des méthodes d'enseignement des langues. Ce faisant, je pensais aussi au grand nombre de bons professeurs que j'ai eu la chance d'avoir au long de mon parcours éducatif. Peut-être étais-je déjà consciente du fait qu'il ne suffit pas, pour être un bon professeur, de posséder les compétences requises dans sa matière ; il faut, en effet, que s'y ajoutent des aptitudes transversales qui, de nos jours, sont devenues plus importantes que jamais.

Depuis toujours, le Conseil de l'Europe mène ses travaux en matière d'éducation principalement au profit des enseignants de ses Etats membres. Il continuera d'en être ainsi. C'est avec les enseignants et d'autres professionnels de l'éducation, et par leur intermédiaire, que le Conseil de l'Europe pourra transmettre aux citoyens de notre continent son message de promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de l'Etat de droit. Les enseignants, ainsi que les décideurs des Etats membres, sont les principaux groupes cibles de la plupart de nos

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

www.coe.int

Sommaire

pages

Editorial ..... 1 et 2

Unissons nos forces pour promouvoir l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme 3

Le Conseil de l'Europe lance une série de manuels pédagogiques sur le thème «Vivre la démocratie» afin de promouvoir les droits de l'homme et la démocratie à l'école..... 4

Le programme 2012-2015 du CELV: «Apprendre par les langues»..... 5

Modules de formations des formateurs du programme Pestalozzi 6

Les partenaires: Eurogeo et Euroclio 9

Instaurer un climat de confiance grâce à l'enseignement supérieur: la Moldova et la région de Transnistrie..... 10

Forum intergouvernemental – Le droit des apprenants à la qualité et l'équité en éducation – Le rôle des compétences linguistiques et interculturelles, Genève, 2-4 novembre 2010 11

L'avenir du Portfolio européen des langues 13

«Réinventer les sociétés démocratiques: une nouvelle responsabilité personnelle et sociale?» 15

Livres en bref 15

Calendrier des événements 18

Comment nous contacter 20

Editorial (suite)

activités grâce, en particulier, à un programme de formation en cours d'emploi spécialement destiné aux enseignants, le «programme Pestalozzi».

Bien que mes collègues et moi-même fourmillions d'idées, je n'ai pas l'intention, pour les années à venir, de proposer des changements révolutionnaires dans les activités éducatives du Conseil de l'Europe car j'ai le sentiment que cela a été fait récemment. Il y a deux ans, nous avons élaboré un programme quinquennal qui durera jusqu'en 2014. Nous continuerons de nous intéresser à l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme, à l'enseignement de l'histoire, au droit de tous à une éducation de qualité, aux politiques concernant les langues et l'enseignement supérieur ainsi qu'à la compréhension interconfessionnelle et interculturelle car il est indispensable de traiter toutes ces questions pour assurer la cohésion sociale et construire une société pacifique et démocratique, donnant à chacun la possibilité de réaliser pleinement ses potentialités. Or, si cela ressemble à un idéal, ne nous en plaignons pas; c'est un idéal qui mérite que l'on fasse tout son possible pour l'atteindre.

Cependant, la principale tâche à laquelle nous devons nous atteler, à court terme, c'est accroître la visibilité et la portée de nos travaux. Nous allons donc nous attacher à mieux communiquer avec nos partenaires des Etats membres, à traduire et à diffuser nos matériels et à mettre en œuvre des projets en coopération avec les Etats membres. Nous tâcherons aussi de renforcer notre partenariat avec d'autres organisations internationales, en particulier l'Union européenne. En tant qu'organisations, nous sommes complémentaires, tout comme le sont nos activités.

J'espère également que nous pourrons consolider notre coopération avec les pays voisins, tant au Sud qu'à l'Est. Le Kazakhstan notamment est déjà membre de la Convention culturelle européenne; l'éducation et la culture constituent indubitablement le meilleur moyen d'instaurer un dialogue constructif avec nos voisins de la rive sud de la Méditerranée. Nous avons tant en commun du point de vue historique avec ces nations qui aspirent à présent à plus de liberté et d'égalité. Nous avons aussi tant de questions à débattre les uns avec les autres, tant à faire pour surmonter des années de malentendus et parfois d'inimitié.

Nous avons assurément du pain sur la planche. Je tiens, cependant, à dire ici que je suis à la tête d'une excellente équipe composée de vrais Européens qui, venus des quatre coins du continent, sont prêts à relever le défi. Leur vision et leur zèle ont déjà eu une grande incidence sur l'éducation en Europe et, à ce propos, je tiens à saluer tout particulièrement l'action de Joseph Sheils qui a quitté ses fonctions de chef du Service des politiques linguistiques et de la formation en langues pour prendre sa retraite à la fin du mois de février. Grâce aux compétences professionnelles et à l'engagement de Joe tout au long des années, les instruments et politiques linguistiques du Conseil de l'Europe sont désormais considérés par les praticiens de toute l'Europe et d'ailleurs comme les normes suprêmes. Son dévouement à notre Organisation et sa conscience professionnelle constituent un modèle et une source d'inspiration pour nous tous. Au nom de la direction, je lui souhaite une retraite longue et heureuse.

Óläf Ólafsdóttir
Directrice de l'Education et des Langues

Unissons nos forces pour promouvoir l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme

En période de crise économique, l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme pâtit souvent, de manière disproportionnée, des mesures visant à réduire les dépenses publiques. Pourtant, c'est précisément ce type d'éducation qui peut aider les sociétés à instaurer une culture du vivre ensemble, à réduire les tensions et à régler les conflits de manière non violente. C'est pourquoi l'apprentissage de la démocratie figure au premier rang des préoccupations de nombreuses institutions internationales. Le Conseil de l'Europe œuvre dans ce domaine depuis 1997, s'appuyant sur les pratiques en vigueur dans les pays européens et en élaborant des lignes directrices pour de futures actions. L'Organisation est convaincue des bienfaits mutuels de la coopération et s'attache activement à unir ses forces à celles de ses partenaires internationaux.

Des liens étroits ont été établis notamment avec les organes des Nations Unies. Entre 2005 et 2009, le Conseil de l'Europe a contribué à la première phase du Programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme (2005-2009) qui mettait l'accent sur l'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes d'enseignement primaire et secondaire ; il a donc participé, à titre d'observateur, aux réunions du comité de coordination interinstitutions des Nations Unies sur l'éducation aux droits de l'homme dans le système scolaire (UNIACC). En 2007, une réunion européenne régionale sur le Programme mondial s'est tenue à Strasbourg, organisée conjointement par le Conseil de l'Europe, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (BIDDH/OSCE), le Bureau du haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Actuellement, par l'intermédiaire de son programme « Apprendre et vivre la démocratie pour tous » (2010-2014), le Conseil de l'Europe contribue à la deuxième phase du Programme mondial (2010-2014) qui met l'accent notamment sur les programmes de formation destinés aux enseignants et aux éducateurs. Par exemple, en 2010, les lignes directrices relatives aux compétences en matière de citoyenneté et de droits de l'homme destinées aux enseignants ont été traduites et diffusées, et leur intégration dans les programmes de formation des enseignants mis en œuvre par les Etats membres, a été encouragée et soutenue. Les professionnels de l'éducation ont été formés à l'éducation aux droits de l'homme dans le cadre du programme Pestalozzi.

Le BIDDH/OSCE est un autre partenaire important. A l'initiative de cette organisation, un ouvrage intitulé *L'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes scolaires européen, nord-américain et d'Asie centrale : un recueil de bonnes pratiques* a été publié conjointement par le Conseil de l'Europe, le HCDH, l'Unesco et le BIDDH/OSCE en anglais, français et russe. Cette publication recense 101 pratiques exemplaires conçues pour les écoles primaires et secondaires ainsi que pour les instituts de formation des enseignants ; ces pratiques ont été sélectionnées pour leur approche novatrice, leur efficacité, leur adaptabilité et leur diversité. A la suite d'une autre initiative du BIDDH/OSCE, le Conseil de l'Europe, l'Unesco et le BIDDH/OSCE se sont employés ensemble, en 2010 et 2011, à élaborer des lignes directrices destinées aux éducateurs et aux décideurs en vue de combattre par l'éducation l'intolérance à l'égard des musulmans. Ces lignes directrices ont pour but de transmettre aux éducateurs les connaissances et les compétences requises pour prévenir l'intolérance vis-à-vis de ce groupe particulier, tout en inscrivant ce phénomène dans le cadre général des discriminations.

Un certain nombre de programmes menés conjointement par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ont contribué à renforcer l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme dans plusieurs pays. Un indicateur composite de compétence civique a été élaboré dans le cadre d'un projet de recherche sur la « citoyenneté active pour la démocratie » (2005-2008), organisé par le Conseil de l'Europe et le Centre de recherche pour l'éducation et la formation tout au long de la vie sur la base d'indicateurs et de critères de référence (CRELL) de la Commission européenne.

Une coopération fructueuse a été mise en place avec de nombreuses autres organisations et institutions. Cependant, des efforts supplémentaires s'imposent pour apporter la démocratie et les droits de l'homme dans les écoles en Europe. Les priorités et besoins actuels ont été au centre des discussions lors d'une réunion interinstitutionnelle qui s'est tenue à Strasbourg le 14 mars 2011 ; il s'agit de la cinquième d'une série de réunions de ce type que le Conseil de l'Europe accueille depuis 2004. Les participants ont étudié le rôle et la contribution des institutions internationales et ont proposé une action coordonnée.

Contact:
Yulia Pererva
yulia.pererva@coe.int

Le Conseil de l'Europe lance une série de manuels pédagogiques sur le thème « Vivre la démocratie » afin de promouvoir les droits de l'homme et la démocratie à l'école

Le 21 octobre, à Sarajevo, le Conseil de l'Europe a lancé six manuels pour les enseignants afin de promouvoir l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme. Ces manuels sont destinés à aider les Etats à mettre en pratique la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme[1] adoptée en mai 2010 par l'ensemble des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe.

Lancement des manuels « Vivre la démocratie » lors de la 8e Conférence du Réseau de l'Europe du Sud-Est sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, Sarajevo, octobre 2010

Ces manuels ont pour singularité d'être le résultat d'un projet véritablement européen. L'idée et les premières versions ont été conçues en Bosnie-Herzégovine (BiH). Dès 1997, le Conseil de l'Europe, avec d'autres partenaires comme Civitas, a commencé d'apporter un soutien à cette initiative et de coopérer durablement avec la BiH. Cependant, la démarche est allée bien au-delà de l'octroi habituel d'une assistance politique et technique. En effet, elle a débouché sur un partenariat avec un groupe très motivé de professionnels – enseignants, directeurs d'établissements scolaires, formateurs d'enseignants – venant des quatre coins de la BiH. Des spécialistes du même domaine, originaires de toute l'Europe, ont travaillé avec ces praticiens pour élaborer des manuels pédagogiques de qualité destinés aux établissements scolaires de la BiH. Ces manuels ont remporté un tel succès qu'il a été décidé de les décontextualiser de manière à ce que les écoles de toute l'Europe puissent bénéficier de leurs méthodes interactives et de leur approche propre à stimuler la réflexion afin de promouvoir la démocratie et les droits de l'homme en milieu scolaire. Les auteurs et éditeurs de la version définitive des manuels viennent de nombreux pays européens et les manuels eux-mêmes ont été testés et révisés par un grand nombre de personnes d'origines et de sensibilités différentes.

Le premier volume intitulé *Educating for democracy (Former à la démocratie)* énonce quelques-uns des principes fondamentaux de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH) à l'intention des praticiens, tels que l'apprentissage actif, les activités axées sur une tâche précise, le travail en équipe, les méthodes interactives et la réflexion critique et comprend des boîtes à outils pour les enseignants et les élèves. Les autres volumes de cette série proposent des modèles et des matériels pédagogiques concrets en matière d'ECD/EDH pour les élèves des premier et second degrés de l'enseignement. Le volume II destiné aux élèves du primaire, par exemple, comporte une leçon sur les minorités et les majorités dans la cour de récréation. Pour les élèves plus âgés, le volume IV propose des plans de leçon qui donnent des indications sur la façon de régler les conflits, en prenant des exemples comme celui d'un conflit dans le secteur de la pêche qui permet aux élèves d'apprendre à gérer des ressources communes.

Il va de soi que les manuels *Vivre la démocratie* ne peuvent être utilisés par des praticiens que s'ils sont disponibles dans leur langue. Les premiers volumes de la série existent dans la langue d'un certain nombre de pays et plusieurs autres pays s'emploient actuellement à traduire et à publier les manuels. Les volumes III, V et VI sont actuellement disponibles en français.

La série *Vivre la démocratie* a été cofinancée par le Conseil de l'Europe et l'Agence suisse pour le développement et la coopération et élaborée en partenariat avec l'Institut de formation des enseignants de l'université de Zurich, Département des projets internationaux en matière d'éducation, les responsables de la publication étant Rolf Gollob, Peter Krapf et Wiltrud Weidinger.

1. Adoptée dans le cadre de la Recommandation CM/Rec(2010)7 du Comité des Ministres.

N'oublions pas non plus le talent artistique de Peti Wiskemann qui a imaginé les attrayantes illustrations colorées des couvertures. Au premier coup d'œil, ces illustrations attirent l'attention, puis, en les examinant de plus près, on s'aperçoit qu'elles sont porteuses de plusieurs strates de messages. Les six couvertures font toutes l'objet d'une affiche que l'on peut se procurer.

Les manuels « Vivre la démocratie » sont disponibles sur notre site web (www.coe.int/edc) ; il est possible de les acquérir mais aussi de les télécharger gratuitement.

Contact:
Sarah Keating
sarah.keating@coe.int

Le programme 2012-2015 du CELV : « Apprendre par les langues »

En janvier 2012, le Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe siégeant à Graz, en Autriche, lancera son nouveau programme à moyen terme intitulé « APPRENDRE PAR LES LANGUES : promouvoir une éducation inclusive, plurilingue et interculturelle ». Les projets conduits dans ce cadre contribueront aux travaux du Conseil de l'Europe visant à promouvoir une éducation de qualité pour tous.

Objectifs et caractéristiques principales du programme

Le programme 2012-2015 s'appuiera sur les travaux antérieurs du Centre et en élargira le champ, dépassant pour la première fois le contexte de la classe de langue vivante afin d'inclure toutes les compétences et les besoins linguistiques de tous les groupes d'apprenants. Dans ce contexte, la/les langue(s) représente(nt) le principal moyen par le biais duquel l'apprentissage s'effectue ; le programme traitera donc non seulement de la classe de langue vivante, mais également de l'enseignement de la langue de scolarisation, des autres langues présentes dans l'environnement pédagogique et des langues utilisées dans le cadre de l'enseignement des autres matières. Les projets se concentreront également sur l'apprentissage informel et non formel des langues et sur le dialogue avec les parties prenantes impliquées dans le processus pédagogique.

Le programme vise à exercer un impact significatif sur l'apprentissage :

- en développant des outils et des supports pratiques utilisables directement par les apprenants, les enseignants, leurs formateurs et/ou d'autres acteurs dans le domaine de l'éducation ;
- en communiquant et en diffusant auprès des parties prenantes clés les résultats des projets du CELV en cours et finalisés.

Outre sa perspective élargie, les aspects innovants qui caractérisent ce nouveau programme et le différencient des activités passées sont les suivants :

- *La focalisation sur l'apprenant :* suite au programme actuel intitulé « Valoriser les professionnels en langues », l'accent ne sera plus mis sur l'enseignant de langue, mais sur l'apprenant. Considérant que chaque individu dans une situation de communication peut être considéré comme un apprenant de langues, le programme ne se limitera plus aux apprenants de langues dans les classes de langues vivantes, mais s'intéressera à tous les apprenants.
- En vue d'inclure l'ensemble des apprenants, le nouveau programme se concentrera sur les *approches inclusives, plurilingues et interculturelles* qui s'inscrivent pleinement dans les politiques du Conseil de l'Europe dans ce domaine. Ainsi l'approche inclusive permettra-t-elle d'inclure des apprenants de tous horizons (migrants, besoins spécifiques, membres de la majorité de la population, minorités, etc.).
- *L'apprentissage tout au long de la vie,* que ce soit dans des contextes formels et informels/non formels : l'un des défis du programme consistera à motiver l'apprenant en dehors du contexte d'apprentissage formel en l'encourageant, par exemple, à poursuivre son apprentissage bien au-delà de la période de scolarisation obligatoire.
- *Le volet « médiation »* visera à ouvrir le dialogue avec de nouvelles parties prenantes clés impliquées dans le processus éducatif, tels que des

représentants d'associations de parents d'élèves et du monde des affaires, des directeurs d'écoles et des démultiplicateurs de réseaux régionaux.

- Tout en s'appuyant sur ses travaux antérieurs, le programme s'attachera à explorer de nouveaux domaines pour le CELV tels que le soutien à l'éducation de la langue des migrants, les langues des signes et offre de langues pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Les principaux publics cibles

Le programme s'appuiera sur des projets et des candidatures individuelles d'experts proposés dans le cadre d'un Appel à manifestation d'intérêt. En vue d'attirer les groupes cibles mentionnés ci-dessous, un certain nombre d'événements promotionnels ont été organisés dans les Etats membres du CELV. Entre décembre 2010 et le 1er mai 2011, date de clôture de l'Appel, plus de 20 événements ont eu lieu et ont rassemblé 2 000 participants.

L'Appel visait essentiellement les groupes cibles suivants:

- experts et chercheurs dans le domaine de l'éducation aux langues, enseignants en langues quelles qu'elles soient et formateurs d'enseignants en langues;
- experts dans le domaine de l'éducation ayant un vif intérêt pour l'éducation aux langues;
- représentants d'organisations et d'associations œuvrant dans l'un des domaines mentionnés et visant une éducation aux langues de qualité (par exemple les associations de parents d'élèves, les conseils d'établissements scolaires, le monde des affaires).

Le programme impliquera des experts dans les domaines suivants:

- classe de langue étrangère;
- classe de langue majoritaire;
- classe d'autres langues;
- classe d'autres matières;
- apprentissage informel/non formel.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site web suivant: http://www.ecml.at/call.

Abonnez-vous au bulletin d'information du CELV pour vous informer régulièrement sur les développements liés aux travaux du Centre: http://www.ecml.at/gazette.

Contact:
Waldemar Martiniyuk
Waldemar.Martiniyuk@ecml.at

Modules de formations des formateurs du programme Pestalozzi

Les modules de formations des formateurs du programme Pestalozzi – aussi appelés modules européens – ont commencé fin 2006. Chaque année, deux nouveaux modules sont lancés sur les préoccupations centrales du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation. Les formateurs d'enseignants de toute l'Europe sont invités à travailler ensemble sur une période de douze à dix-huit mois et de développer du matériel de formation des sujets traités et de le piloter. Ces ressources de formation sont mises à disposition en ligne pour le public professionnel intéressé et sont également utilisées directement dans des activités de formation ultérieure du programme Pestalozzi.

Actuellement, deux séries de modules sont en cours. Ils ont commencé en 2010 et finiront en 2011:

- La diversité des visions et des connaissances du monde en salle de classe;
- Pestalozzi socle de savoirs, savoir-faire et savoir-être pour tous les enseignants.

Deux autres modules sont en préparation et débuteront courant 2011:

- Education à la prévention de la discrimination;
- Education à la prévention de la violence à l'école.

La diversité des visions et des connaissances du monde en salle de classe

L'objectif général de la formation est de se pencher sur les liens entre visions et connaissances du monde dans un environnement éducatif. Considérer la diversité des visions du monde à l'école

comme un fait et le relier à l'action éducative nécessaire à l'approche des différentes connaissances du monde dans un contexte scolaire, peut permettre de trouver un équilibre entre théorie et pratique, de transférer la recherche de contenu en méthodologie éducative.

La première partie de la formation s'est tenue au Centre européen de la jeunesse du Conseil de l'Europe à Strasbourg et a été suivie par plus de 30 formateurs qui continueront à travailler ensemble jusqu'à l'automne 2011. L'équipe de formateurs responsables du module a travaillé sous la direction d'Angelos Vallianatos (Grèce) avec le concours de Susana Gonçalves (Portugal) et de Liutauras Degesys (Lituanie) ainsi que du rapporteur général, Pascale Mompoint-Gaillard (France).

Un texte préparé par les facilitateurs présentant leurs hypothèses de base sur les visions et connaissances du monde a servi de fondement aux activités proposées, tels les éléments d'un puzzle, dont les pièces une fois reliées tendaient à former l'esquisse du thème de ce module et à familiariser les participants avec les principaux aspects à aborder :

- informer sur les visions du monde, explorer plus avant le contenu et les barrières des visions du monde,
- relier le travail des participants aux activités pertinentes du Conseil de l'Europe et en particulier à celles du programme Pestalozzi,
- établir un lien entre les visions et les connaissances du monde dans la salle de classe, tant du point de vue du contenu que des méthodes employées,
- utiliser ce qui précède comme base d'inspiration et de ressource pour créer de nouvelles activités éducatives.

Le programme a été organisé de la manière suivante :

• 1re journée : « Que doit-on gérer et pourquoi »

Un document sur les hypothèses de base a été présenté comme point de départ du travail. Les participants ont appris à se connaître les uns et les autres à travers des moyens mettant l'accent sur la diversité de leurs visions du monde et les reliant aux principes et aux valeurs qui agissent en tant que facteurs de construction de ces visions du monde, mais également comme une façon d'examiner les raisons qu'il peut y avoir à les gérer.

• 2e journée : « Comment gérer la diversité des visions du monde »

Les questions difficiles et controversées sur les visions du monde ainsi que le processus de prise de conscience de l'existence de stéréotypes ont été utilisés comme paradigme pour explorer plus avant le contenu et les caractéristiques spéciales de la diversité des visions du monde et introduire des moyens d'aborder ce type de diversité.

• 3e journée : « Stratégies éducatives »

Le travail a été relié aux principes et aux valeurs du Conseil de l'Europe en utilisant les résultats documentés du travail des différents projets sur les droits de l'homme, la participation démocratique, et l'Etat de droit, comme base fondamentale à partir de laquelle peuvent se construire les stratégies nécessaires afin de prendre en considération la diversité des visions du monde et leur lien avec les connaissances du monde et la salle de classe.

• 4e journée : « Voir plus loin »

Le quatrième et dernier jour du module A a été consacré à des questions pratiques et à la planification des actions à entreprendre. Les participants ont eu l'occasion d'identifier, de discuter et de décrire les ressources pédagogiques qu'ils envisageaient de développer et de piloter dans les mois à venir.

Au cours de la session, les participants ont créé des liens en tant que groupes mais aussi en tant que pairs pour soutenir en cette qualité les plans d'action et les unités pédagogiques qu'ils auront à mettre en

place et à piloter. Dans cette perspective, le document d'hypothèses de base constitue une partie du travail en cours de réalisation et ce dernier sera finalisé à la lueur de la coopération établie le long des douze mois à venir. Entre novembre 2010 et juin 2011, le travail collaboratif continuera par le biais de la plate-forme en ligne qui permet le soutien des « pairs » et un coaching individuel par l'équipe des formateurs. Les participants se réuniront à nouveau pour le second module, qui se déroulera en Autriche en juin 2011, organisé par le ministère autrichien de l'Education.

Pestalozzi socle de savoirs, savoir-faire et savoir-être

Le but général de la formation est de se concentrer sur une exploration et une discussion de l'actuel socle de savoirs, savoir-faire et savoir-être Pestalozzi communs aux thèmes et aux valeurs du programme de formation des professionnels de l'éducation et à ceux du Conseil de l'Europe dans son ensemble. Cette formation porte également sur le développement et le pilotage de ressources de formation appropriées pour tous les enseignants dans des contextes de formation initiale et continue.

Le projet de travailler sur les éléments (composants) du socle Pestalozzi émerge de l'idée partagée par les formateurs impliqués dans le programme Pestalozzi que l'instruction et la formation des enseignants (ainsi que l'apprentissage) devraient être fondées sur des éléments spécifiques, support d'une vision des sociétés démocratiques durables de demain. Ces éléments concernent tous les enseignants (et tous les élèves) dans toutes les matières. Ainsi pouvons-nous envisager une approche transversale de la formation des enseignants.

L'analyse du matériel développé dans le cadre des modules Pestalozzi entre 2006 et 2008 et des descriptions de compétences développées dans d'autres projets du Conseil de l'Europe en éducation tels que la citoyenneté démocratique, l'éducation interculturelle et la diversité socioculturelle, ainsi que l'enseignement de l'histoire montre qu'il existe *un noyau de composants commun aux divers thèmes*.

La première session de la formation s'est tenue au Centre européen de la jeunesse du Conseil de l'Europe à Strasbourg et a rassemblé 30 participants qui ont révisé et amélioré le "Catalogue des composantes de base pour contribuer à l'éducation pour les sociétés démocratiques durables». Les travaux ont été coordonnés par une équipe de trois formateurs sous la direction de Mme Rasa Askinyte-Degesiene (Lituanie) qui a été assistée respectivement par M. Arthur Ivatts (Royaume-Uni) et Mme Patricia Garouste (France).

Entre les modules A and B, les participants devront illustrer/mettre en pratique les composantes de base identifiées et développer du matériel de formation et de classe qui puisse soutenir le développement de ces composantes. Ils recevront une aide en ligne de la part de leurs pairs et de l'équipe de facilitateurs. Le deuxième module se déroulera à Chypre grâce au ministère de l'Education chypriote. Les participants auront l'occasion d'échanger, d'évaluer leurs expériences, et de continuer d'améliorer leur matériel de formation.

Contact:
Josef Huber
josef.huber@coe.int

Les partenaires : Eurogeo et Euroclio

Dans le cadre de la mise en œuvre des derniers projets concernant l'enseignement de l'histoire, en particulier le projet mené de 2007 à 2010 sur « L'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire », le Conseil de l'Europe a établi des relations de travail étroites avec plusieurs organisations non-gouvernementales européennes. L'on trouvera ci-dessous une présentation de deux de ces partenaires à savoir Eurogeo et Euroclio. Le dynamisme de ces organisations et le lien direct qu'elles assurent avec les enseignants sur le terrain en font des partenaires incontournables et précieux.

Jean-Pierre Titz
Chef de la Division de l'enseignement de l'histoire

Contact:
jean-pierre.titz@coe.int

Eurogeo/Euroclio : les géographes et historiens cartographient l'histoire

• **L'Association européenne des géographes, Eurogeo,** est une ONG dynamique, ancienne et membre de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe. Cette société européenne des sciences et de l'éducation a été créée en 1979 et regroupe, au sein d'un réseau, les géographes de tous horizons et organisations qui se passionnent pour la théorie, la méthodologie et la pratique de la géographie. Eurogeo promeut la dimension européenne de l'enseignement de la géographie, pour favoriser l'acquisition d'une citoyenneté européenne. Eurogeo encourage ainsi le renforcement d'une prise de conscience européenne à travers la géographie et contribue à ce que les citoyens aient une meilleure connaissance et une meilleure compréhension mutuelles de l'Europe. Les compétences en géographie et les informations disponibles en la matière sur internet sont de plus en plus importantes pour les citoyens européens et ces nouvelles possibilités représentent autant de défis à relever pour les géographes et la géographie. Les géographes membres de l'association Eurogeo s'appliquent ainsi à suivre et à soutenir cette évolution.

Eurogeo a entrepris, au cours de ces six dernières années, un certain nombre de projets et d'activités destinés à sensibiliser les citoyens européens au monde et à éveiller leur intérêt pour l'acquisition de connaissances géographiques. Elle a ainsi associé les informations géographiques à la cartographie et au traitement numériques des données. Eurogeo a par exemple lancé le projet GEOcube, qui permet d'aborder en un clic 54 sujets de géographie différents. Ce projet promeut la géographie et permet aux citoyens européens, jeunes ou vieux, de mieux comprendre notre planète dans une présentation en plusieurs langues, facile d'accès. Voir www.geo-cube.eu Eurogeo prend également part à un nouveau projet du réseau Comenius, destiné aux enseignants et aux formateurs d'enseignants, digital-earth.eu. Ce projet met en contact les utilisateurs de cartes, de planisphères et de médias géographiques numériques dans le secteur de l'apprentissage et de l'enseignement, afin qu'ils mettent en commun leur expérience et leur expertise. Pour de plus amples informations, voir www.digital-earth.eu.

Le projet Historiana, qui permet la rencontre des géographes et des historiens de l'enseignement secondaire, est l'un des derniers projets européens en date auxquels participe Eurogeo. Forts de leur expertise en matière de cartes et de cartographie, les géographes assistent ici les historiens dans leur travail. Le projet Historiana vise en effet à créer un site web pédagogique qui sera utilisé en classe, dans les musées et dans le cadre de la préservation du patrimoine. Son contenu offrira une pluralité de perspectives, en prenant en compte la diversité à l'échelle interétatique et intraétatique, ce qui permettra aux élèves de saisir la complexité de sujets associés à l'histoire et au patrimoine, et renforcera leur degré de sensibilisation à l'histoire. Historiana ambitionne d'offrir la possibilité de comparer l'histoire et le patrimoine à travers les âges et les régions. Ses utilisateurs pourront ainsi étudier les liens qui existent entre divers éléments historiques et patrimoniaux, ainsi que leurs différences et leurs points communs. Le contenu du site est conçu de manière à inciter les utilisateurs à se livrer à une réflexion critique sur les questions relatives à l'histoire et au patrimoine, tout en acquérant des compétences essentielles et des connaissances à la fois sur des événements précis et sur l'évolution historique au fil des siècles. Pour de plus amples informations, voir www.historiana.eu.

Vous pouvez suivre en ligne les travaux et les activités d'Eurogeo sur www.eurogeography.eu.

Harry Rogge, Secrétaire général,
et Karl Donert, Président, d'Eurogeo

• **Euroclio** est une organisation internationale non gouvernementale qui réunit 79 associations et instituts d'enseignants d'histoire indépendants et volontaires, issus de 53 pays, pour la plupart européens. Depuis sa création en 1991 à la demande du Conseil de l'Europe, cette association européenne des enseignants d'histoire a obtenu le statut participatif auprès de la Conférence des OING du Conseil de l'Europe et travaille en partenariat actif avec ce dernier dans le cadre de projets divers et variés.

Conformément à la recommandation du Conseil de l'Europe de 2001 sur les principes de base de l'enseignement de l'histoire, Euroclio – qui a pris part à l'élaboration du texte – promeut un enseignement responsable et innovant de l'histoire fondé sur la multiperspectivité, l'esprit critique, le respect mutuel et l'inclusion des questions controversées. Euroclio considère que le passé ne se cantonne pas aux frontières nationales et estime que l'enseignement de l'histoire a une influence significative sur la façon dont les gens conçoivent le monde ; en ce sens, il contribue au progrès social de manière constructive. Euroclio cherche à parfaire la qualité de l'enseignement de l'histoire et de la citoyenneté en innovant au niveau des contenus de l'enseignement et de la pédagogie et en renforçant les compétences de toutes les personnes chargées d'enseigner l'histoire et de sensibiliser les élèves au patrimoine et à la citoyenneté.

Euroclio est parvenue à définir et à peaufiner de manière pragmatique une méthodologie novatrice d'après les résultats des travaux pratiques réalisés au titre de nombreuses initiatives lancées depuis 1991. Cette démarche, qui a reçu un très bon accueil, est orientée sur les processus et privilégie le renforcement des talents professionnels, atouts fondamentaux pour l'innovation et le changement. Les ressources pédagogiques produites dans le cadre des projets Euroclio reposent sur des travaux collaboratifs et sur une procédure rigoureuse d'évaluation, d'examen et de mise à l'essai.

A compter de 2011, les travaux d'Euroclio seront organisés comme par le passé autour des notions clés d'innovation pédagogique, d'apprentissage tout au long de la vie, de citoyenneté européenne, de dialogue interculturel, de coopération transfrontalière et de bonne gouvernance. Avec Historiana™, initiative ambitieuse traitant de l'ensemble de ces domaines d'action, Euroclio développe actuellement un site internet thématique qui permet aux enseignants et aux jeunes de comparer des lieux et des périodes, des expériences individuelles, et de réfléchir sur les événements historiques, tels qu'ils s'expriment dans le legs matériel et immatériel de l'Europe. Ce site internet offre, pour la première fois, une réelle alternative au manuel d'histoire européenne.

Euroclio aspire à consolider plus avant sa position de réseau, de voix et de point nodal à rayonnement international consacré aux questions d'enseignement de l'histoire, du patrimoine et de la citoyenneté, notamment en Europe. Elle est donc constamment en quête de nouvelles manières de travailler en coopération avec ses membres et avec d'autres partenaires dans ce domaine, dans le but de sensibiliser l'opinion et de promouvoir un enseignement de l'histoire de plus en plus responsable et innovant. Pour plus d'informations sur les activités achevées et en cours, consulter le site d'Euroclio (www.euroclio.eu).

Joke van der Leeuw-Roord
Directeur exécutif

Instaurer un climat de confiance grâce à l'enseignement supérieur : la Moldova et la région de Transnistrie

Au XXIe siècle, à l'heure où l'interdépendance est de plus en plus marquée à l'échelle internationale, l'avenir des nations dépend plus que jamais du savoir, des compétences et de l'ingéniosité de leurs citoyens, ce qui ouvre de nouvelles perspectives et crée de nouvelles difficultés en matière d'enseignement. Il est beaucoup plus simple de relever les défis qui se posent dans l'enseignement si l'on coopère avec d'autres travailleurs du savoir. Dans ce contexte, la constitution d'un réseau entre les universités, les enseignants et les étudiants devient très importante.

Depuis près de vingt ans, l'échange d'informations et l'interaction entre les établissements d'enseignement supérieur de part et d'autre du Dniestr/Ništru sont rares. Cette situation donne lieu à des difficultés particulières à tous les niveaux (reconnaissance des qualifications, mobilité, échange d'étudiants et de personnel, participation à des projets conjoints, etc.). Le renforcement de l'échange d'informations et de la communication entre les établissements d'enseignement supérieur situés des deux côtés du fleuve constitue le point de

départ des mesures de confiance pour la région de Transnistrie qu'encourage activement le Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation depuis janvier 2010.

Le premier événement organisé dans ce cadre par le Conseil de l'Europe a été la table ronde sur le thème « Tendances européennes en matière d'enseignement et d'apprentissage : expériences et pratiques » (25 juin 2010, Strasbourg). Cet événement, qui a réuni des représentants d'établissements d'enseignement supérieur de part et d'autre du Dniestr/Ništru, a fourni un espace très productif de discussion et d'échange de bonnes pratiques sur les nouveautés relatives aux méthodes d'enseignement et d'apprentissage en Europe. La table ronde avait également pour objectif d'étudier dans quelle mesure les méthodes innovantes d'enseignement ont été traduites et peuvent l'être davantage dans les pratiques courantes des établissements d'enseignement supérieur.

Cette table ronde a été suivie les 17 et 18 novembre 2010 d'un séminaire organisé à Odessa sur le thème « Promouvoir une culture de la qualité dans les établissements d'enseignement supérieur des deux rives du Dniestr/Ništru ». Le séminaire a porté essentiellement sur le développement et l'assurance de la qualité interne dans lesdits établissements, à travers un examen du rôle mobilisateur de l'université, du corps enseignant et des étudiants en vue de promouvoir et de faire progresser une culture de la qualité.

Il est ressorti de ces deux événements que les universités ont en commun de nombreux aspects de l'enseignement supérieur, quel que soit l'endroit où elles se trouvent. Ce domaine est particulièrement propice pour apprendre facilement les uns des autres et pour coopérer dans l'intérêt de tous, même si cela se fait sous diverses formes et par le biais de différentes langues et cultures.

Les participants n'oublieront pas de sitôt l'atmosphère positive, les discussions constructives et le potentiel de créativité pour les activités futures qui se sont dégagés des événements de Strasbourg et d'Odessa. Ces éléments serviront de base solide à l'action à mener.

Contact:
Katia Dolgova-Dreyer
katia.dolgova-dreyer@coe.in

Forum intergouvernemental – Le droit des apprenants à la qualité et l'équité en éducation – Le rôle des compétences linguistiques et interculturelles, Genève, 2-4 novembre 2010

La Division des politiques linguistiques a fêté les 50 ans de travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine des langues lors d'un Forum de politiques linguistiques à Genève, en novembre 2010.

La plus ancienne des trois unités du Service des politiques linguistiques et de la formation en langues, aujourd'hui intitulée Division des politiques linguistiques, a effectivement tenu sa première grande conférence en 1960, à Paris. Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV), accord partiel élargi fondé en 1995, et la Charte des langues régionales ou minoritaires, entrée en vigueur en 1998, sont les deux autres unités du service.

Les festivités pour le 50e anniversaire ont eu lieu lors d'une soirée d'un important Forum politique intergouvernemental sur « Le droit des apprenants à la qualité et l'équité en éducation – le rôle des compétences linguistiques et interculturelles » offert par les autorités suisses et auquel ont participé 200 décideurs politiques ou responsables de programmes scolaires de 38 Etats membres, du Canada, de l'ALECSO, de la Commission européenne, de l'OCDE et de 6 OING.

En dehors de la soirée festive, le forum traitait d'un thème tout à fait sérieux, car les travaux de la division sont aujourd'hui centrés sur les politiques linguistiques qui peuvent contribuer à faire de l'Ecole un lieu d'insertion et de cohésion sociale. Trop souvent, en effet, c'est par manque de compétences dans la principale langue de scolarisation que certains enfants rentrent dans la spirale d'échec scolaire. Ou par manque de considération de leurs langues et cultures d'origine, si importants pour la construction de leurs identités et pour le développement cognitif. Le statut socio-économique des familles joue un rôle important dans la réussite scolaire des enfants, mais les recherches prouvent qu'il y a un autre élément fondamental qui arrive à contrer les difficultés matérielles : l'attitude positive de l'élève envers la lecture (qui dépend, bien

entendu, en grande partie de leur accès à des textes écrits). On mesure alors, par exemple, l'importance de la lecture d'histoires aux enfants dès leur plus jeune âge (pas forcément dans la langue majoritaire de l'environnement).

Les documents préparés pour le Forum

La salle de conférence

De gauche à droite: Philia Thalgott, Joseph Sheils, Johanna Panthier, Christopher Reynolds, Corinne Colin

La Division des politiques linguistiques œuvre dans le domaine des langues étrangères ou secondes depuis cinquante ans. Ses travaux les plus connus sont le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR) (aujourd'hui traduit en 39 langues) et le *Portfolio européen des langues* (PEL) qui met toute l'approche du CECR directement au service des élèves de 7 à 77 ans. Le CECR a profondément influencé les politiques linguistiques de la plupart des pays en Europe ainsi que le monde académique. Mais de nombreux pays en Asie, en Afrique et dans les Amériques ont également revu les curriculums des langues étrangères en s'inspirant du CECR; le matériel pédagogique et la formation des enseignants ont également adopté des approches communicatives, actionnelles, avec des objectifs plus définis et réalistes – grâce aux descripteurs de compétences en langues (étalonnés en six niveaux) du CECR. A travers le monde un grand mouvement a lieu depuis la publication du CECR en 2001 (et de tout un ensemble de documents qui l'accompagnent) pour rendre les certificats en langues plus transparents par un travail de calibrage des examens par rapport au CECR. Mais, au début de ce 3e Millénaire, si l'Europe a toujours besoins de communication entre citoyens grâce à des compétences en langues étrangères ou secondes, la réalité sociale – comme nous l'ont rappelé les chefs d'Etat et de gouvernement à Varsovie lors du 3e Sommet du Conseil de l'Europe – est telle que les systèmes éducatifs doivent tout mettre en œuvre pour assurer à tous les enfants, sans distinction, un accès équitable à une éducation de qualité. Ils y ont droit.

En matière de politique linguistique cela signifie une attention accrue à la dimension linguistique de tout apprentissage. Car un élève, même brillant, ne réussira pas à l'école s'il ne maîtrise pas la langue d'enseignement. Or, cette langue d'enseignement est souvent écrite, et, même à l'oral, elle intègre des concepts plus abstraits, utilise un vocabulaire plus riche, des constructions grammaticales et des discours plus complexes, structurés et argumentés. Même pour les enfants du pays parlant à la maison la même langue qu'à l'école, la langue « académique » s'apprend. Et elle s'apprend dans tous les cours, dans toutes les activités scolaires, pas uniquement en classe de langue. C'est pourquoi il est important que les programmes et les enseignants d'histoire, de maths, de sciences, etc. prennent clairement en considération la dimension linguistique de ces enseignements.

Basée sur son expertise dans le domaine des langues étrangères, la Division des politiques linguistiques mène aujourd'hui des projets pour décrire les compétences dans la langue de scolarisation nécessaire pour un apprentissage réussi. L'objectif est d'établir des éléments de références/des « standards » pour rendre l'enseignement plus cohérent et transparent, de qualité.

Afin de donner à tous les élèves les mêmes chances de réussite, ce à quoi ils ont tous droit, d'autres projets sont consacrés aux langues régionales, minoritaires ou de la migration.

Les experts en matière d'apprentissage s'accordent pratiquement tous à dire qu'un enseignement efficace est un enseignement qui active l'expérience préalable et bâtit sur les connaissances déjà présentes. Dans le cas des élèves issus de l'immigration ou ceux parlant une langue minoritaire à la maison, ce principe signifie que si les connaissances préexistantes sont encodées dans la première langue (L1), il convient d'encourager ces apprenants à utiliser leur L1 pour activer et enrichir ces connaissances. Il est évident que les enseignants ne peuvent pas connaître toutes les langues parlées par leurs élèves, mais de nombreuses méthodes existent pour les valoriser et pour aider les élèves à valoriser leur propre bi ou plurilinguisme, à construire leur identité. Cette thématique a été abordée lors du forum politique par Jim Cummins, éminent spécialiste de l'intégration linguistique des enfants issus de l'immigration/du bilinguisme et est développée dans son texte « De l'importance de la recherche empirique pour les politiques éducatives en faveur des apprenants en difficulté»[1].

Le Rapport ainsi que des textes produits pour le Forum sur l'intégration

1. *Texte disponible sur www.coe.int/lang/fr.*

linguistique des enfants issus de l'immigration ou sur la dimension langagière de toute matière scolaire sont tous disponibles sur le site www.coe.int/lang/fr.

Deux valeurs fondamentales du CECR (et donc du PEL) ont été moins relevées, mises en œuvre : le plurilinguisme et l'interculturalisme. Au regard des principes exposés ci-dessus, et notamment celui des droits de tous les apprenants, sans distinction, à une éducation de qualité, un autre document a été élaboré et présenté lors du forum : « Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle ». Ce guide inclut des propositions de scénarios qui peuvent aider les responsables politiques dans la mise en œuvre d'une éducation qui prend en compte toute la richesse linguistique et culturelle que les enfants apportent à l'école pour les aider à devenir des acteurs sociaux actifs de nos sociétés démocratiques.

Gâteau offert par les hôtes suisses pour fêter les 50 ans de la Division des politiques linguistiques

Les 50 ans de la Division des politiques linguistiques coïncidaient avec le départ à la retraite du chef du Service des politiques linguistiques et de la formation en langues, Joe Sheils, qui, après presque vingt années d'un engagement profond en faveur des politiques linguistiques promouvant les grandes valeurs du Conseil de l'Europe, a pris sa retraite fin février 2011. Lors de la soirée festive, les représentants nationaux et experts ont rendu un vibrant hommage à ses qualités humaines, d'expert et de fonctionnaire/«diplomate» européen.

La Division des Politiques linguistiques remercie avec émotion et gratitude son «grand chef», celui qui a su diriger son équipe avec tant de conviction et d'humanité pendant près de vingt ans. Elle lui souhaite une longue et heureuse retraite.

Elle est également très reconnaissante aux autorités suisses pour la générosité de l'accueil de tous les participants et de l'excellente organisation de l'événement. Finalement elle tient à remercier la Norvège pour ses contributions volontaires substantielles aux projets de la Division des politiques linguistiques.

Contact :
Johanna Panthier
johanna.panthier@coe.int

L'avenir du Portfolio européen des langues

A la fin du mois de décembre 2010, le Comité pour la validation de Portfolios européens des langues (CEV) a été dissous, et il a été mis un terme au processus de validation des portfolios. A compter de juillet 2011, ceux-ci feront l'objet d'un enregistrement en ligne basé sur le principe de l'autodéclaration. Un nouveau site internet devant permettre de procéder à cet enregistrement et de soutenir la conception de nouveaux modèles de Portfolios européens des langues (PEL) est en cours d'élaboration. Il contiendra des instructions détaillées destinées à faciliter la création de PEL à partir des éléments génériques et des maquettes mises au point par le Comité de validation, qui s'est appuyé, pour ce faire, sur les bonnes pratiques observées en la matière tout au long des dix dernières années.

Alors que le projet PEL est sur le point de passer à une nouvelle phase, il convient de rappeler brièvement les grandes étapes qui ont jalonné son développement. Ainsi, c'est en 1991, lors du Symposium de Rüschlikon, que le concept du portfolio a été présenté pour la première fois, parallèlement au *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR). Tandis que le CECR propose des outils pour l'élaboration de curriculums, de programmes d'enseignement et d'apprentissage, de manuels et d'instruments d'évaluation dans le domaine des langues, le PEL vise à familiariser les apprenants, les enseignants et personnels scolaires, ainsi que tous les autres acteurs concernés aux principes qui sous-tendent le *Cadre*, à savoir le respect de diversité linguistique et culturelle, la compréhension mutuelle entre les différents pays, institutions et groupes sociaux, la promotion de l'éducation plurilingue et interculturelle et le renforcement de l'autonomie des individus. En 1997, le Conseil de l'Europe a publié le deuxième projet de CECR, qui s'accompagnait d'un ensemble d'études préliminaires portant sur la future mise en œuvre du PEL dans différents domaines de l'apprentissage des langues. Entre 1998 et 2000, des projets de PEL pilotes ont été menés par 15 Etats membres du Conseil de l'Europe, ainsi que par trois OING. En 2000, le Comité de l'éducation de l'époque a institué le Comité de validation en lui donnant pour mandat de recevoir les projets de PEL et de s'assurer de leur conformité aux *Principes et lignes directrices* relatifs au PEL – des outils également mis au point par le Comité de l'éducation.

C'est lors de l'*Année européenne des langues* (2001) qu'a été lancé le *Portfolio européen des langues*, dans le cadre du 1er Séminaire européen sur le PEL, organisé à Coimbra (Portugal). Au terme du processus de validation (décembre 2010), 116 modèles de PEL émanant de 32 Etats membres et de 6 OING/consortiums internationaux avaient été validés. Des PEL ont ainsi été conçus pour tous les niveaux de l'éducation (enseignement primaire,

premier et deuxième cycles du secondaire, formation professionnelle, éducation des adultes, enseignement supérieur et post-secondaire). D'après les estimations figurant dans le Rapport 2007 du rapporteur général, quelque 2,5 millions d'exemplaires de PEL avaient été produits/distribués cette année-là.

La 22e et dernière réunion du CEV (de gauche à droite) : Gareth Hughes, Barbara Glowacka, Joe Sheils (chef du Service des politiques linguistiques et de la formation en langues), Heike Speitz, Francis Goullier (vice-président), David Little (président), Maria Stoicheva, Wolfgang Mackiewicz, Irena Maškova (vice-présidente du comité directeur du CELV), Christopher Reynolds (Secrétaire du CEV), Susanna Slivensky (directrice des programmes au CELV).

Le caractère novateur et pratique du PEL a été souligné dans les différents rapports du rapporteur général, ainsi que lors des huit séminaires européens sur le Portfolio organisés entre 2001 et 2009. Cet instrument repose sur un ensemble de principes (l'apprentissage fondé sur la réflexion, l'auto-évaluation, l'autonomie de l'apprenant, le plurilinguisme et l'apprentissage interculturel) qui favorisent l'adoption de bonnes pratiques dans de nombreux contextes éducatifs différents, ainsi que l'acquisition de compétences utiles pour l'apprentissage tout au long de la vie.

Le Centre européen pour les langues vivantes a soutenu la mise en œuvre du Portfolio depuis 2004. Son deuxième programme à moyen terme (2004-2007) englobait deux projets liés au PEL. Le premier, intitulé « Impel – Soutien à la mise en œuvre du PEL », a abouti à la conception d'un site internet destiné à faciliter la mise en œuvre des projets de PEL. Le deuxième, « ELP-TT – Former les enseignants à l'utilisation du Portfolio européen des langues », a consisté à mettre au point un kit de matériels de formation au PEL qui ont été testés lors d'un atelier central et utilisés de façon sélective dans le cadre d'événements nationaux de formation organisés dans 17 Etats membres du centre. Le troisième programme à moyen terme du CELV (2008-2011) comporte quant à lui trois projets liés au PEL : ELP-TT2, qui poursuit les travaux initiés dans le cadre du projet ELP-TT en contribuant à la tenue d'événements de formation dans 10 autres Etats membres du centre, « ELP-WSU – Emploi du PEL à l'échelle de l'établissement scolaire », qui consiste à coordonner des projets menés dans 10 Etats membres du Centre, et ELP-TT3, qui devrait aboutir à la création d'une nouvelle plate-forme destinée à soutenir la mise en œuvre du PEL. Conformément à l'accord passé entre le Comité de direction du CELV et le Comité de validation, cette plate-forme est conçue en consultation avec l'ED-EVC afin de garantir une complémentarité maximale entre celle-ci et le nouveau site internet relatif à la création et à l'enregistrement des PEL.

L'importance du nombre de PEL validés atteste de la réussite du projet PEL au niveau européen durant la dernière décennie, de même que l'intérêt général croissant porté aux principes de l'auto-évaluation, de l'autonomie de l'apprenant et de l'apprentissage fondé sur la réflexion. En outre, le projet ELP-WSU du CELV a permis de démontrer que lorsque le Portfolio est utilisé au niveau de l'établissement scolaire pour soutenir l'apprentissage de toutes les langues secondes et étrangères enseignées dans le curriculum et pour stimuler la réflexion sur la langue de scolarisation et d'autres langues enseignées ou présentes au sein de l'établissement, il contribue dans une très large mesure à la réalisation des principaux objectifs poursuivis en matière d'éducation aux langues dans le cadre du projet " Langues dans l'éducation/Langues pour l'éducation ».

De nouveaux PEL continueront donc d'être créés, et le processus de révision des modèles existants se poursuivra. L'enregistrement permettra de consigner les différents projets et de les rendre accessibles à la communauté internationale. De plus, le CELV continuera de soutenir la mise en œuvre du PEL dans tous les secteurs éducatifs. Il s'agit désormais de trouver les moyens d'étendre les principes et processus pédagogiques du PEL à de nouveaux domaines de l'éducation aux langues – une tâche qui s'inscrit dans le projet « Langues dans l'éducation/Langues pour l'éducation ».

La Division des politiques linguistiques tient à remercier tous les membres du Comité pour la validation de Portfolios européens des langues de 2000 à 2010, dont le dévouement et la créativité ont été essentiels pour le développement, le soutien et l'amélioration du PEL.

Contact :
Christopher Reynolds
christopher.reynolds@coe.int

« Réinventer les sociétés démocratiques : une nouvelle responsabilité personnelle et sociale ? »

Le Conseil de l'Europe, le Comité directeur américain du Consortium international pour l'enseignement supérieur, la responsabilité civique et la démocratie, l'université d'Oslo, le Centre européen Wergeland en coopération avec l'Association internationale des universités organisent une conférence sur «Réinventer les sociétés démocratiques : une nouvelle responsabilité personnelle et sociale ? ». La conférence se déroulera à Oslo du 27 au 29 juin 2011 en lien avec les cérémonies liées au 200e anniversaire de l'université d'Oslo. La conférence réunira des leaders de l'Enseignement supérieur, des représentants des pouvoirs publics tant des Etats-Unis que de l'Europe, ainsi que d'autres parties du monde, et des représentants d'ONG. De plus des représentants de l'université d'Oslo et d'autres institutions norvégiennes seront également présents.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les différents partenaires engagés à promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit ainsi que le dialogue interculturel visant à renforcer le lien social et la justice ; partenaires unis dans leur certitude du rôle clé de l'éducation dans la réalisation de ces objectifs.

Les principaux objectifs de la Conférence visent :

- à renforcer le rôle de l'enseignement supérieur dans l'approfondissement de la citoyenneté démocratique ;
- à identifier de manière concrète le rôle que peut jouer l'Enseignement supérieur afin de réinventer les sociétés démocratiques ;
- à souligner l'importance de l'engagement des différents partenaires : membres du monde académique, administrations, étudiants, communautés locales ;
- à développer des stratégies visant à souligner leur rôle.

Les participants peuvent dès à présent s'inscrire en ligne. Le site web de la Conférence fournit aussi les informations pratiques, y compris en ce qui concerne les réservations d'hôtels.

Contact :
Jean-Philippe Restoueix
jean-philippe.restoueix@coe.int

Livres en bref

Nouveau livre du Conseil de l'Europe et de l'Association internationale des universités sur le rôle de l'enseignement supérieur dans la promotion du dialogue interculturel

Sous la direction de Sjur Bergan du Conseil de l'Europe et de Hilligje van't Land de l'AIU (l'Association internationale des universités), Speaking across borders – le volume 16 de la série Enseignement supérieur du Conseil de l'Europe – examine le rôle de l'enseignement supérieur dans le développement du dialogue interculturel dans nos sociétés. Il vient compléter Intercultural dialogue on Campus (volume 11 de la Série enseignement supérieur) ainsi que le numéro de la revue Higher Education Policy de l'AIU (HEP, vol. 18.4) sur le même thème et comprend des contributions de l'Europe, du Moyen-Orient, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique du Nord. Le livre démontre que l'enseignement supérieur doit jouer un rôle clé dans le développement des capacités pour mener à un dialogue interculturel de qualité, ce qui constitue une partie intégrante d'une culture de la démocratie. Le livre esquisse le contexte politique du dialogue interculturel, examine comment les universités peuvent devenir des acteurs de dialogue interculturel et propose des exemples de bonne pratique de différentes parties du monde.

ISBN : 978-92-871-6941-9
(uniquement en anglais)

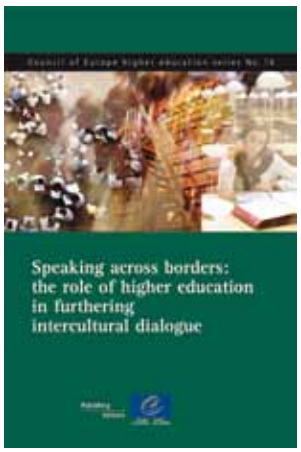

Livres en bref *(suite)*

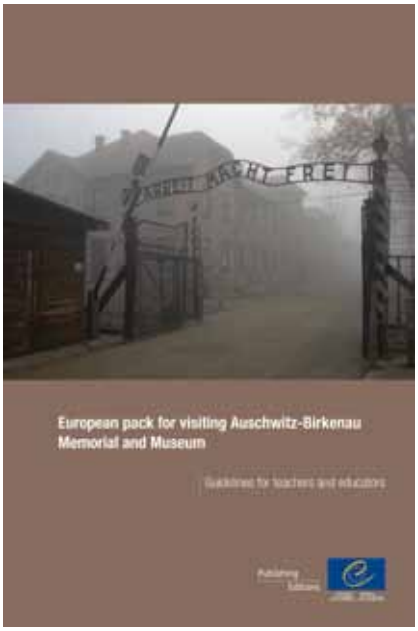

Ecole, collectivité, université: des partenariats pour une démocratie durable
L'éducation à la citoyenneté démocratique en Europe et aux Etats-Unis

Matt Hartley, Ted Huddleston, Editions du Conseil de l'Europe, avril 2011

ISBN 978-92-871-7032-3

European Pack for visiting Auschwitz-Birkenau Memorial and Museum– Guidelines for teachers and educators, A.Bialecka, K.Oleksy, *et al.* (eds)

ISBN 978-92-871-6794-1, Editions du Conseil de l'Europe, 2011

(Les versions française et polonaise sont en cours de préparation)

Documents préparés par la Division des politiques linguistiques pour le Forum politique intergouvernemental: « Le droit des apprenants à la qualité et l'équité en éducation - Le rôle des compétences linguistiques et interculturelles »

Série: ***Education plurilingue et interculturelle – Langues dans/pour l'éducation:***

Langues dans et pour l'éducation: apports éventuels des « approches portfolios », Mike Fleming & David Little, Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, octobre 2010

Les objectifs de l'enseignement et de l'apprentissage des langues, Mike Fleming, Conseil de l'Europe, octobre 2010

Document d'orientation: ***Intégration linguistique et éducative des enfants et adolescents issus de l'immigration***, David Little, Conseil de l'Europe, octobre 2010

Livres en bref *(suite)*

Langues et matières scolaires – dimensions linguistiques de la construction des connaissances dans les curriculums

Jean-Claude Beacco, Daniel Coste, *et al.*, Conseil de l'Europe, octobre 2010

Eléments pour une description des compétences linguistiques en langue de scolarisation nécessaires à l'apprentissage/enseignement (fin de la scolarité obligatoire):une démarche et des points de référence

N° 1 – ***Histoire***

Jean-Claude Beacco, Conseil de l'Europe, octobre 2010

N° 2 – ***Sciences***

Helmut Vollmer, Conseil de l'Europe, octobre 2010

Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle

Jean-Claude Beacco, Michael Byram, Marisa Cavalli, *et al.*, Conseil de l'Europe, septembre 2010

Etude satellite no 1 : ***Perspectives curriculaires sur l'éducation plurilingue***

Jan van den Akker, Daniela Fasoglio & Hetty Mulder, Conseil de l'Europe, octobre 2010

Etude satellite no 2 : ***Prise en compte des compétences plurilingue et interculturelle dans l'évaluation***

Peter Lenz & Raphael Berthele, Conseil de l'Europe, octobre 2010

Documents produits après le Forum

Education plurilingue et interculturelle – Langues dans/pour l'éducation

De l'importance des données de la recherche empirique pour les politiques éducatives en faveur des apprenants en difficulté, Jim Cummins, Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, janvier 2011

Le droit des apprenants à la qualité et l'équité en éducation – Le rôle des compétences linguistiques et interculturelles, Francis Goullier, Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe, janvier 2011

ECD/EDH Volume I :

Eduquer à la démocratie : Matériaux de base sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme pour les enseignant(e)s

Rolf Gollob, Peter Krapf, Wiltrud Weidinger (éds), Editions du Conseil de l'Europe, 2010

ISBN 978-92-871-6920-4

ECD/EDH Volume II :

Grandir dans la démocratie: Modules d'enseignement de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme pour les classes du primaire

Rolf Gollob, Peter Krapf, Wiltrud Weidinger (éds), Council of Europe Publishing, 2010

(à paraître en décembre 2011)

ECD/EDH Volume III :

Vivre en démocratie : Modules d'enseignement de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme pour le collège (secondaire I)

Rolf Gollob et Peter Krapf (éds), Editions du Conseil de l'Europe, 2010

ISBN 978-92-871-6766-8

ECD/EDH Volume IV :

Taking part in democracy: Lesson plans for upper secondary level on democratic citizenship and human rights education

Rolf Gollob, Peter Krapf, Wiltrud Weidinger (éds), Council of Europe Publishing, 2010

ISBN 978-92-871-6833-7

(uniquement en anglais)

ECD/EDH Volume V :

Apprendre à connaître les droits de l'enfant: Neuf modules d'enseignement pour les classes du primaire

Rolf Gollob et Peter Krapf (éds), Editions du Conseil de l'Europe, 2009

ISBN 978-92-871-6504-6

ECD/EDH Volume VI :

Enseigner la démocratie : Recueil d'activités pédagogiques pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, Editions du Conseil de l'Europe, 2010

Rolf Gollob et Peter Krapf (coordinateurs)

ISBN 978-92-871-6902-0

Former les enseignants au changement – La philosophie du programme Pestalozzi du Conseil de l'Europe,

Josef Huber, Pascale Mompoint-Gaillard (éds), Série Pestalozzi du Conseil de l'Europe, N° 1, Editions du Conseil de l'Europe

(A paraître en octobre 2011)

Calendrier des événements - non exhaustif

Février

7-10, Pologne	Visite sur le terrain du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (premier cycle de suivi) Contact : Camille Larène

Mars

3, Sarajevo, Bosnie-Herzégovine	Conférence finale du programme conjoint Union européenne/Conseil de l'Europe « Soutenir la réforme de l'enseignement supérieur en Bosnie-Herzégovine » – 2009-2011 Contact : Sarah Keating
9-12 Budapest, Hongrie	Colloque international « Les minorités ethniques et linguistiques, richesse et défis » Contact : Alexey Kozhemyakov
14, Strasbourg, France	5e réunion interinstitutionnelle « Stratégies pour la mise en œuvre des textes régionaux et internationaux sur l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme » Contact : Yulia Pererva
14-17, Roumanie	Visite sur le terrain du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (premier cycle de suivi) Contact : Joerg Horn

Calendrier des événements - non exhaustif – *(suite)*

Mars *(suite)*

24-25, Pristina, Kosovo
Séminaire sur les langues minoritaires : standards et pratiques européens. Programme joint « Education au Kosovo, interculturalisme et le processus de Bologne »
Contact : Adina Nichifor

25, Paris, France
Réunion de consultation des chefs des structures nationales des droits de l'homme sur la promotion de l'éducation aux droits de l'homme et la diffusion d'information aux potentiels requérants à la Cour européenne des droits de l'homme
Contact : Yulia Pererva

25, Strasbourg, France
4e réunion des cadres nationaux des qualifications
Contact : Sjur Bergan/Jean-Philippe Restoueix

Avril

4-5, Strasbourg, France
Session plénière du CDESR
Contact : Katia Dolgova

5-7, Strasbourg, France
Session plénière du CDED
Contact : Villano Qiriazi

Mai

2-6, Bad Wildbad, Allemagne
130e Séminaire européen : "Young people's practices of new media (web 2.0)"*
Contact : Josef Huber

5-6, Antalya, Turquie
18e réunion du réseau des coordinateurs de l'Education à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (ECD/EDH)
Contact : Yulia Pererva

11, Istanbul, Turquie
Lancement des Lignes directrices pour les éducateurs sur l'intolérance envers les musulmans, organisée en coopération avec l'OSCE/BIDDH et l'UNESCO
Contact : Yulia Pererva

19-21 , Teramo, Italie
5e journée des droits linguistiques, organisées par l'université de Teramo et LEM (Langues d'Europe et de la Méditerranée)
Contact : Alexey Kozhemyakov

31 mai-3 juin, Vilnius, Lituanie
4e réunion du réseau ECD/EDH de la région Baltique/mer Noire
Contact : Yulia Pererva

Juin

6-10, Bad Wildbad, Allemagne
131e Séminaire européen : « Die Integration von SchülerInnen mit sonderpädagogischem Bedarf im gemeinsamen Unterricht. Entwicklung eines Schulleitbildes »*
Contact : Josef Huber

19-21, Varsovie, Pologne
Réunion annuelle ENIC/NARIC
Contact : Jean-Philippe Restoueix

27-29, Oslo, Norvège
« Réinventer les sociétés démocratiques : une nouvelle responsabilité personnelle et sociale ? »
Contact : Sjur Bergan

Juillet

9-16, Varsovie, Pologne
Contribution à l'université d'été sur « la démocratie à l'école » organisée par le ministère polonais de l'Education nationale et le Centre européen Wergeland
Contact : Yulia Pererva

Septembre

« l'ex-République, yougoslave de Macédoine »
9e Conférence du réseau régional ECD/EDH pour l'Europe du Sud-Est
Contact : Sarah Keating

29 septembre-octobre Graz, Autriche
Conférence de clôture du programme 2007-2011 du CELV « Valoriser les professionnels en langues »
Contact : Susanna Slivensky

** Les titres des Ateliers européens du programme « Pestalozzi » sont indiqués dans la langue utilisée pour les travaux. Le programme Pestalozzi offre des formations pour enseignants et pour formateurs tout au long de l'année. Veuillez trouver le calendrier et toute information pertinente sur son site internet www.coe.int/pestalozzi dans la section « calendrier ».*

Calendrier des événements - non exhaustif – *(suite)*

Octobre

Strasbourg, France

Projet Histoires partagées pour une Europe sans clivages – Séminaire «La révolution industrielle et ses conséquences pour les sociétés européennes»

Contact: Jean-Pierre Titz

11-14, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Centre européen de la jeunesse

Module européen – «Education à la prévention de la discrimination»*
Contact: Josef Huber

13-14, Bergamo, Italie

«Education et diversité religieuse en Méditerranée occidentale» – (EDIR) – Séminaire à l'université de Bergamo
Contact: Villano Qiriazi

Novembre

29 novembre-2 décembre, Conseil de l'Europe

Module européen – «Education à la prévention de la violence à l'école»*
Contact: Josef Huber

Décembre

Strasbourg, France

Projet *Histoires partagées pour une Europe sans clivages* – Séminaire «Education et partage du savoir»
Contact: Jean-Pierre Titz

Comment nous contacter

Venez surfer avec nous à l'adresse http://www.coe.int où vous aurez accès à un large éventail d'informations sur les activités et les documents du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation, de la culture et du patrimoine culturel.

Tous les agents de la Direction de l'Education peuvent être contactés par fax (au numéro +33 (0)3 88 41 27 06), par poste (c/o DG IV, Direction de l'Education scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur, Conseil de l'Europe, F - 67075 Strasbourg Cedex) ou par e-mail (prenom.nom@coe.int).

Tous les ouvrages édités par le Conseil de l'Europe peuvent être commandés auprès des Editions du Conseil de l'Europe:

Tél.: +33 (0)3 88 41 25 81 – Fax: +33 (0)3 88 41 39 10 – e-mail: publishing@coe.int – (website: http://book.coe.int)

Sauf mention contraire, les illustrations sont fournies par le Service photographique et audiovisuel du Conseil de l'Europe.

Les vues exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil de l'Europe ni de son Secrétariat.

Edition et coordination: Fax: +33 (0)3 88 41 27 06 – E-mail: Bulletin.Education@coe.int

Christiane Yiannakis et

Christopher Reynolds

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

www.coe.int

© Conseil de l'Europe

** Les titres des Ateliers européens du programme «Pestalozzi» sont indiqués dans la langue utilisée pour les travaux. Le programme Pestalozzi offre des formations pour enseignants et pour formateurs tout au long de l'année. Veuillez trouver le calendrier et toute information pertinente sur son site internet www.coe.int/pestalozzi dans la section «calendrier».*